

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 6 FEVRIER 2017**

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Marie-Jeanne BAFFOUR, Gilles BLANC, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Bernard COLIN, Frédéric OULMI, Christiane MARECHAL, Yvonne MARITANO, Martial PERRIER Jacques RATEL, Marc SECO.

Procurations : Jean-Jacques PEZERAT à Jean-Maurice VENTURINI

La séance débute à 19H45

1- Le PV du conseil municipal du 12 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

2- Vestiaires de football : demandes de subvention

M. Oulmi présente l'opération d'aménagement de vestiaires de foot qui se chiffre à 562 810 € HT. Le projet a évolué ainsi que les matériaux utilisés, ce qui explique l'augmentation du coût.

Des subventions vont être demandées à l'Etat dans le cadre du Fonds d'Investissement local et de la Dotation d'Equipement ainsi qu'à la Ligue de Football Amateur.

Les montants attendus pour la Ligue sont de 20 000 € pour les vestiaires et 40000 € pour le club-house.

Les montants alloués par l'Etat ne peuvent être évalués.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour les demandes de subvention.

3- Rénovation des chemins 2017 : demande de subvention

Il est présenté au Conseil le projet de rénovation des sentiers pour l'année 2017. Cette année, les travaux auront lieu sur le Chemin du Mas du Clos et celui du Grand Plateau pour un montant de 20 764.44 € HT.

Chambéry-Bauges-Métropole en subventionne la moitié.

L'opération et la demande de subvention sont approuvées à l'unanimité.

4- Retrait d'un arrêté de refus de PC

M. Blanc explique que la fille et le gendre de M. Ducruet ont déposé une demande de permis de construire dans le cadre du POS. Chambéry Métropole a proposé un arrêté de refus sur 3 points :

- Loi Montagne
- Dispositif du réseau eau potable/eaux usées.
- Nécessité d'extension du réseau électrique.

Un rendez-vous a été pris avec M. Ducruet pour tenter d'apporter une solution au refus du permis. Il a cependant été convenu que en l'état du dossier le refus était justifié. A la suite de quoi, la fille de M. Ducruet a déposé une nouvelle demande de permis.

5- Questions diverses

a. Festival Zygomatic

Ce spectacle de jeunes humoristes vient à la salle des fêtes de Montagnole le 7 avril prochain. L'objectif est d'améliorer l'offre culturelle en Chartreuse. Une subvention de 1400 € sera payée par la commune pour cet évènement.

b. Transports collectifs

Il est proposé aux habitants de Montagnole de se regrouper au sein d'un collectif pour faire avancer le projet de ligne régulière.

c. Aménagement du Chef-lieu

Un engin multi-tâches sera acheté cette année pour nettoyer et déneiger les trottoirs au Chef-lieu et pour le désherbage.

Le traçage d'une ligne blanche au pied de la bordure et le réaligement de celle du milieu de route amélioreront la tenue de route des automobilistes.

Une commission est créée pour réfléchir sur l'aménagement à long terme du Chef-lieu. Elle est composée de J. Caucino, Ch Maréchal, J. Ratel, F. Chaffardon, G. Blanc, J-M Venturini. Il est prévu d'intégrer également des habitants de la commune.

Les représentants au Copil chargé de suivre le dispositif de portage des repas sont M. Venturini et M. Blanc.

d. Déjections d'animaux

Devant la recrudescence des déjections canines au Chef-lieu, le maire a pris un arrêté d'interdiction de divagation des chiens et des chats sur la commune. Les maîtres devront ramasser les crottes. Il en sera de même pour les chevaux prochainement.

La séance prend fin à 22h10.

Fait à Montagnole,
Le 27 mars 2017

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

